



AVVEJ / SAU 92

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



SOMMAIRE

Table des matières

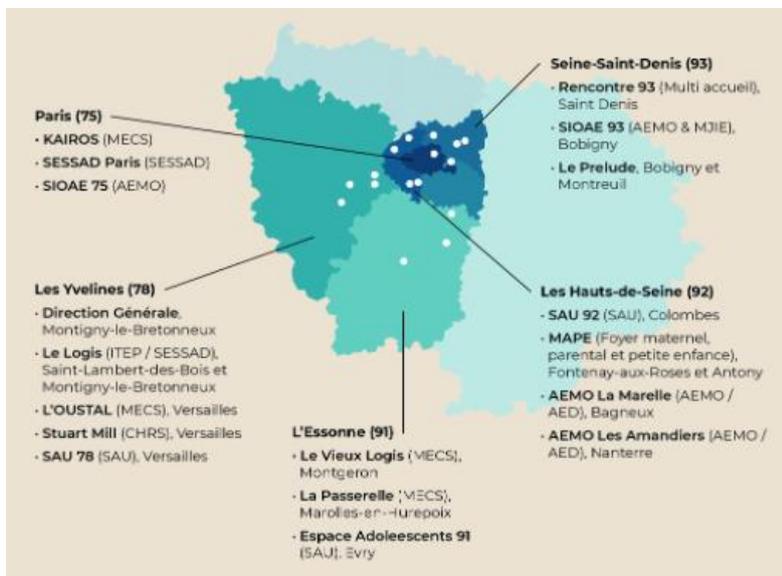
PRESENTATION	3
▪ Présentation de l'association	
▪ Présentation de l'établissement	
SYNTHESE	5
▪ Les faits marquants	
▪ Regard(s) sur l'activité réalisée	
▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement	
▪ Focus sur les projets réalisés	
▪ La dynamique RH	
▪ Bilan de l'année 2021	
▪ Rapport du CA 2021	
CHIFFRES CLEFS.....	16
TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE	21
▪ Sabine JACQUES - Psychologue.	
▪ Ahmed BENATMANE - Educateur scolaire.	
▪ Jean Michel DELATTRE - Cuisinier.	
▪ Virginie RIAUD - Cheffe de service.	
▪ Virginie SADOCK - Psychologue.	



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

PRESENTATION

■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

■ Présentation de l'établissement

Le SAU 92, créé en 1978, est un service d'accueil d'urgence situé depuis 1984, au 45 rue Labouret à Colombes dans les Hauts-de-Seine, dans une maison bourgeoise du début du XIXème siècle avec jardin. Dans un quartier cossu, à proximité de la gare, ce service demeure discret et se fond dans le paysage. Il est totalement intégré. Cette propriété de l'UOF Saint-Vincent de Paul (Union des Œuvres Françaises) nous est louée par l'Association « Accueil » chargée de gérer les biens d'une donatrice, Madame Fourment, conformément à ses dernières volontés.

A la fin de l'année 2021, le SAU 92 s'est doté d'un nouveau pavillon situé au 54 bis rue Saint-Hilaire, à 5 minutes à pied du site central, et qui héberge les services administratifs ainsi que le service de placement familial.

Le SAU 92 a une capacité d'hébergement de 26 adolescents, mixtes, âgés de 12 à 17 ans révolus :

- 9 à 11 places en accueil collectif
- 15 à 17 places en placement familial.

Une classe ou encore appelée « plate-forme pédagogique » est intégrée à ce dispositif afin de soutenir la scolarité des jeunes mais aussi de proposer des activités sportives et éducatives.

Dans le cadre du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), ces adolescents sont accueillis quasi instantanément, 24h/24, 365 jours/365, en vue d'une mise à l'abri immédiate en cas de danger ou de suspicion de danger, et/ou en vue d'une observation/investigation et d'une orientation (soit retour en famille avec préconisation de l'étayage nécessaire, soit en institutions spécialisées répondant à leurs besoins spécifiques observés).

Ces placements provisoires sont aussi bien des mesures administratives que judiciaires mais ne peuvent pas néanmoins excéder 4 mois sauf dérogation explicitement demandée par les services de l'ASE.

Le SAU accueille également, à la demande du Conseil Départemental, des adolescents dans le cadre d'un ATU (CASF, art.L.223-2) de type « 5 jours » ou « 72h » lorsque le représentant légal des mineurs est dans l'impossibilité de donner son accord sous réserve que les services de l'ASE en informent sans délai les parents ou tout autre personne exerçant l'exercice de l'autorité parentale ainsi que le Procureur de la République. Au-delà de ce délai, une décision du juge des enfants est nécessaire.

SYNTHESE

▪ Les faits marquants

L'année 2021 est une année de transition pour le SAU de Colombes à la suite du renouvellement de l'équipe de cadres mais est aussi une année marquée par des événements complexes comme la poursuite de la crise sanitaire, de la crise institutionnelle et le problème de recrutement des professionnels au sein de notre secteur.

Néanmoins, deux projets ont pu être travaillés pour redynamiser notre établissement pour 2022 :

- ✓ L'externalisation de nos services administratifs ainsi que le service du placement familial pour libérer de l'espace sur le site central et augmenter dans le même temps notre effectif de deux places supplémentaires pour répondre à une demande forte de l'accueil d'urgence,
- ✓ L'évolution de l'établissement vers un dispositif multi-accueil par la création d'un petit service « d'accueil modulable ou placement à domicile » permettant d'élargir et de diversifier notre offre de service en individualisant au maximum le parcours du public accueilli.

Ce projet de réorganisation du SAU 92 proposé au département des Hauts-de-Seine est une vraie opportunité pour renforcer notre légitimité dans le cadre de notre mission et être en adéquation avec les orientations stratégiques du schéma départemental.

▪ Regard(s) sur l'activité réalisée

Le SAU de Colombes est un établissement qui a de nombreux atouts puisqu'il propose la mixité, deux modes d'accueil d'urgence (accueil collectif et placement familial) ainsi qu'une plateforme scolaire. Or, tout comme l'année passée, 2021 montre à nouveau un déficit de journées. La poursuite de la crise sanitaire, institutionnelle mais aussi les départs et arrivées de nouveaux professionnels notamment de la totalité de l'équipe de cadres ont engendré cette baisse du taux d'occupation sur le premier trimestre. Néanmoins dès le mois d'avril, en modifiant notre organisation interne par rapport à la procédure des demandes d'admissions qui étaient effectuées exclusivement par les éducateurs, mais aussi par la reprise des relations avec les différents partenaires, nous avons réussi à rétablir et à maintenir l'activité en lien avec notre habilitation de 26 places.

Aujourd'hui, nous sommes davantage sollicités, quasiment complets chaque jour et devons d'ailleurs refuser des demandes. A noter que ces dernières sont traitées de manière identique même si la priorité est donnée au département des Hauts-de-Seine.

▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

Dès l'admission, l'accompagnement individuel du jeune commence par un entretien d'accueil qui permet aussi d'échanger sur son « histoire de vie ». Le jeune participe aussi à définir avec nous et les partenaires qui nous l'adresse, le parcours ayant amené au placement. Il s'élabore la définition du rôle de chacun dans le travail à mettre en place pendant son accueil. Il est important que le jeune soit informé et acteur des projets le concernant. Il doit être écouté, consulté dans la mesure de ses capacités et se préparer aux futurs changements de sa vie.

Le mois d'observation permet aux adultes de faire connaissance avec le jeune. Ils prennent les contacts nécessaires avec son environnement extérieur, nouent les partenariats indispensables au bon déroulement de la mesure, ils observent les points forts et les points faibles du jeune tant au niveau instrumental (scolaire, démarches, hygiène, autonomie, capacités à faire...) qu'au niveau relationnel (capacités à être). Le mois est ponctué par des entretiens individuels hebdomadaires et abouti sur un bilan, au cours duquel le projet individualisé est élaboré et écrit, entre le jeune, sa famille et les partenaires extérieurs.

Entretiens individuels et réunions d'expressions se tiennent régulièrement tout au long de l'accueil. Ils permettent à chaque jeune de se situer, en fonction de son âge et de son histoire personnelle dans une aventure collective.

Nous développons une action de réinsertion scolaire ou professionnelle en utilisant les dispositifs de droit commun. Les jeunes que nous accueillons ont des niveaux scolaires très différents allant de la classe relais ou d'alphabétisation au baccalauréat. Chaque jeune doit être inscrit dans un projet scolaire, professionnel ou d'insertion. Certains d'entre eux ne sont plus en âge d'obligation scolaire ; l'accompagnement individuel pour des démarches d'insertion dans des dispositifs de droit commun prend alors une importance capitale. Notre dispositif interne de plateforme scolaire dédié à cet axe est une ressource très importante.

Visant l'apprentissage de l'autonomie, l'action se tourne naturellement vers les dispositifs de droit commun permettant aux jeunes de s'inscrire dans le tissu social (scolarité, formation, travail, sport, culture, loisirs...). Cependant les inhibitions que nous rencontrons chez les jeunes accueillis et qui se traduisent par des conduites de fuite, d'évitement, d'incivilités et d'agressivité, nous amène à privilégier des activités à caractère sportif et/ou culturel. Cela s'inscrit dans l'accompagnement éducatif et sollicite les potentialités des jeunes les plus en difficulté. Ces diverses activités rendent possible l'expression du jeune en mettant des mots sur sa souffrance. L'accompagnement de l'adulte est indispensable car rassurant.

Les activités sportives ou culturelles extérieures sont encouragées dès que les jeunes se sentent capables de s'y inscrire et d'y participer. Le travail effectué à ce niveau est davantage un travail de suivi et de partenariat avec des organismes extérieurs. Il sert aussi à travailler le sentiment d'appartenance à un collectif lorsque jeunes et adultes du groupe vont soutenir « l'un des nôtres », participant à une compétition ou un spectacle.

Différents types d'activités à petits effectifs se préparent dans l'intérêt particulier d'une expérience relationnelle jeune/adulte dans un cadre plus restreint que le groupe complet. Ces activités sont : piscine, cinéma, échanges, animations festives. Elles sont préparées et

encadrées par l'équipe éducative. Certaines autres le sont par des organismes extérieurs à nos structures (colonies, fédération sportive, bénévolat, Club Ados, SMJ, etc....). Nous avons un partenariat historique et très positif avec le service Jeunesse de la ville de Colombes qui accueille à chaque période de vacances scolaires des jeunes du SAU, leur permettant une expérience inclusive et sociale.

Les familles des jeunes accueillis comptent également parmi nos partenaires essentiels dans le parcours d'accompagnement du jeune. En effet, selon les raisons du placement, il apparaît que les difficultés familiales ont un retentissement permanent sur les comportements des jeunes pendant leur séjour. Nous avons pour principe de tenter de rendre aux parents l'espace qui leur est dû. Par conséquent, nous menons avec régularité de nombreux entretiens familiaux avec tous les travailleurs sociaux qui interviennent autour de la situation familiale. Les rencontres avec les familles et le travail entrepris avec elles participent aussi à la prise en charge individuelle, au même titre que le suivi et le soutien scolaire, que l'accompagnement dans les démarches extérieures à caractère spécifique (obtention de papiers d'identité, audiences, rencontre avec les acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, suivi médical etc....). Les entretiens familiaux permettent d'évoquer des malentendus, des non-dits. La parole donnée à chacun peut redonner du sens au placement. Comprendre la place et le rôle de chacun à l'intérieur du système familial, repérer les liens qui unissent ses membres, repenser les difficultés en termes de relation et mobiliser le système autour de son histoire et de son devenir dans un processus dynamique fait partie de nos missions. Dans certains cas, nous travaillons le retour en famille.

Pour les plus jeunes qui ont rarement eu la possibilité de vivre pleinement leur enfance, l'accompagnement physique dans des démarches sociales dites « ordinaires » (type achat de vêtements, accompagnement chez des amis ou au choix d'une décoration pour le groupe) peut avoir une importance capitale. Il permet à l'adulte accompagnateur de se positionner en modèle, un exemple d'adulte responsable et capable de solliciter l'avis du jeune. Ce positionnement donne l'occasion aux jeunes de se situer en acceptant l'aide et le contrôle de l'adulte. Il faut accepter d'être petit pour devenir grand. Pour les plus âgées, pratiquement majeurs, un suivi éducatif quotidien permet un accompagnement vers l'inscription de chacun dans les dispositifs sociaux de droit commun. L'apprentissage de l'autonomie est donc un axe de travail à renforcer.

En outre, les troubles présentés par les jeunes amènent de plus en plus souvent à demander le concours du secteur psychiatrique et psychothérapeutique dès la construction du projet. Au cours de cette année, il nous a été demandé d'accueillir des jeunes avec des problématiques sévères qui ont mobilisé nos capacités adaptatives face à des symptômes troublants les professionnels, qui nous ont obligés à sortir de nos représentations routinières et à œuvrer dans nos réponses éducatives par essais/erreurs pour tenir nos engagements d'accueil « inconditionnel ». Les très jeunes adolescentes prises dans des réseaux de prostitution, les « cas complexes » sans réponse institutionnelle au sein du maillage médico-social et/ou pédopsychiatrique, autant de jeunes qui doivent obtenir la protection qui leur est due mais qui mettent nos pratiques et nos approches éducatives « traditionnelles » à l'épreuve d'une nécessaire créativité.

Pour mener à bien notre action éducative auprès de ces adolescents en difficulté, nous avons besoin d'une présence éducative constante, qualifiée et en nombre suffisant. Or, le problème

de recrutement au sein de notre secteur nous met parfois en difficulté car les postes vacants sont bien souvent comblés par des personnes intérimaires.

Nous nous attachons également à la cohésion de l'équipe pluriprofessionnelle car tous ensemble nous travaillons auprès de ces jeunes avec le même souci de leur bien-être et de la réussite de leur devenir. La connaissance des métiers de chacun, le respect du travail de l'autre favorise une complémentarité essentielle dans la prise en charge des jeunes.

Les troubles présentés par les jeunes accueillis se caractérisent de plusieurs manières : opposition aux adultes, à la scolarité et à tout ce qui peut être repère comme une manifestation contre les normes sociales. La provocation est une remise en cause du cadre éducatif. Nous constatons que les jeunes demandent un encadrement personnalisé et une présence très importante. Il est alors indispensable de mettre en place une prise de parole adaptée, une confrontation d'idées avec leurs pairs et avec les adultes, une acceptation des règles de vie, une participation à la vie de la structure, une adaptation de comportement aux situations et au lieu. La diversité d'expression des troubles rencontrés occasionne autant de rendez-vous médicaux et de suivi de soins, que de périodes d'écoute individuelle. La dévalorisation de soi chez le jeune accueilli amène à des conduites de provocation, d'agressivité, de dépression, de violence et de mise à l'épreuve du lien. Afin d'éviter la multiplicité d'intervention auprès du jeune (actions entreprises par les divers intervenants), un partenariat important est entretenu pour coordonner la prise en charge. Cette démarche contribue à l'inclusion du jeune dans les différents dispositifs dans lesquelles il évolue.

Nous nous appuyons alors sur les trois psychologues du SAU, chacune œuvrant dans un champ qui est bien circonscris mais en complémentarités partagées dans les réunions d'équipe.

Une psychologue est dédiée à « l'évaluation des jeunes », chaque jeune accueilli au SAU au foyer ou en famille d'accueil est donc rencontré systématiquement par celle-ci, au moins une fois. Elle évalue l'état psychologique du jeune et se met en lien avec les partenaires du soin déjà positionnés pour une coordination et une poursuite des soins, ou le cas échéant oriente vers les structures de droit commun correspondant au territoire du jeune. Dans quelques situations de jeunes, elle peut proposer une suite d'entretiens ponctuels pour soulager les angoisses, les questions de ceux-ci. Une seconde psychologue, arrivée en octobre 2021 est pour sa part dédiée à « l'évaluation des familles ». Elle reçoit également, autant que faire se peut, chaque parent ou personne ressource pour le jeune accueilli, toujours avec un éducateur du service, pour un ou plusieurs entretiens afin de mettre en perspective la dynamique interrelationnelle à l'œuvre, défaire les nœuds, les malentendus, interroger les capacités parentales, valoriser les ressources des familles ou parfois révéler leurs grandes incapacités dans l'échange qui a été créée. Une troisième psychologue est dédiée à « l'accompagnement des assistantes familiales » du SAU qui accueillent des jeunes de la même manière qu'au foyer : inconditionnellement du lundi au dimanche à n'importe quelle heure, des adolescent(e)s dont nous ne connaissons que très peu le parcours, qui arrivent seuls, parfois choqués, toujours en souffrance. Elle a une fonction de soutien et de supports, elle s'applique à organiser des échanges très réguliers en individuel ou en mobilisant ce groupe professionnel très solidaire et engagé qui se heurte aussi, dans l'intimité de son foyer, aux nombreux symptômes et comportements que nous avons décrits précédemment. Il s'agit bien de parler des jeunes au travers de cette expérience singulière d'accueil.

L'équipe éducative est aussi constituée de l'équipe des assistantes familiales du SAU qui répond aux exigences et contraintes de la mission avec la même réactivité et la même agilité : accueils inconditionnels 24h/24 ; 7j/7, 365j/an. C'est une mission d'accueil qui requiert des qualités assez extraordinaires et une grande disponibilité : permettre à un jeune en crise, en rupture, en souffrance de se poser, de vivre et d'évoluer au sein d'un foyer familial qui a ses coutumes, ses habitudes, ses règles, son histoire....Au-delà d'une activité professionnelle à domicile il s'agit pour les assistantes familiales d'avoir un réel intérêt pour les rencontres singulières, pour accueillir, nourrir, soigner, éduquer des jeunes parfois très meurtris afin de construire une relation de confiance et quelques fois devenir, un temps donné, un tuteur de résilience. Car en effet, dès l'accueil, la question du départ prochain est vers d'autres horizons est posée.

Selon les cas et les mesures, la rencontre avec la famille durant l'accueil est incontournable. Il semble important que cette rencontre puisse se faire dès la procédure d'admission. Cette approche contribue à expliquer en termes positifs la nécessaire séparation entre le jeune et sa famille et de comprendre comment le système familial fonctionne. Il est indispensable de définir précisément la responsabilité, le positionnement et le travail concret de chacun dans le suivi entrepris ou à entreprendre. Jeunes, parents, travailleurs sociaux, personnels de l'établissement, juges ou responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance s'articulent à la définition de la durée du placement. Les compétences et les ressources de l'environnement familial sont des appuis. Même si notre intervention est imposée à la famille, son intégration au projet individualisé du jeune semble les aider dans l'exercice de sa responsabilité parentale. Les jeunes accueillis n'ont parfois pas de famille ; il est essentiel d'axer le travail d'échanges sur des thèmes tels que l'absence, le deuil, l'abandon, l'exil, ainsi que l'espoir ou l'estime de soi.

La durée du séjour étant de quatre mois, la pluralité des professionnels dont nous disposons nous permet aussi de gagner en compétences tant dans la clinique éducative partagée dans les réunions hebdomadaires, que dans les comptes-rendus écrits qui s'enrichissent à plusieurs mains. Ces regards croisés permettent aux magistrats ou partenaires adresses à mi-parcours du placement une aide à la décision d'orientation qui peut s'approcher au plus près de la singularité de la situation du jeune dans son milieu familial.

L'accompagnement proposé au SAU de Colombes prend tout son sens pour définir aux mieux, selon des critères d'évaluations objectifs, une orientation pérenne au sein d'une structure qui répond aux attentes et problématiques que rencontre le jeune.

- **Focus sur les projets réalisés**

Le déménagement

L'établissement du SAU 92, situé au 45 rue Labouret à Colombes, était depuis de nombreuses années dans une tension permanente au regard de la proximité des locaux. Sur un même palier de 4 m2, se croisaient les entrées de deux chambres d'hébergement, d'une salle de bain dédiée aux jeunes, du bureau de la direction et du bureau administratif. La salle de réunion, trop petite, ne permettait pas de réunir les salariés et nous obligeait à louer des salles à l'extérieur afin de rassembler les professionnels. Les psychologues n'avaient pas de bureaux dédiés et devaient s'adapter en permanence en jonglant avec les espaces existants. Enfin, les jeunes ne bénéficiaient pas d'une réelle salle à manger.

Dans un contexte d'accueil d'urgence, cette organisation n'était plus tenable et l'établissement était arrivé à son point de rupture car les conditions de travail pour le personnel ainsi que pour les jeunes accueillis devenaient difficilement supportables.

Pour répondre à cette problématique, nous avons recherché activement un local pouvant correspondre à nos besoins. La proximité avec le SAU 92 était l'une des conditions les plus importantes, sachant que le marché immobilier est saturé à Colombes. Ainsi, après de nombreuses recherches, nous avons réussi à trouver un petit pavillon situé au 54 bis rue Saint-Hilaire, situé à 5 minutes à pied du site central. Ce nouveau lieu permettra d'héberger les services administratifs, la direction ainsi que le service de placement familial.

Afin de ne pas augmenter le prix de journée nous avons envisagé d'augmenter notre activité de deux places supplémentaires à moyen constant humain.

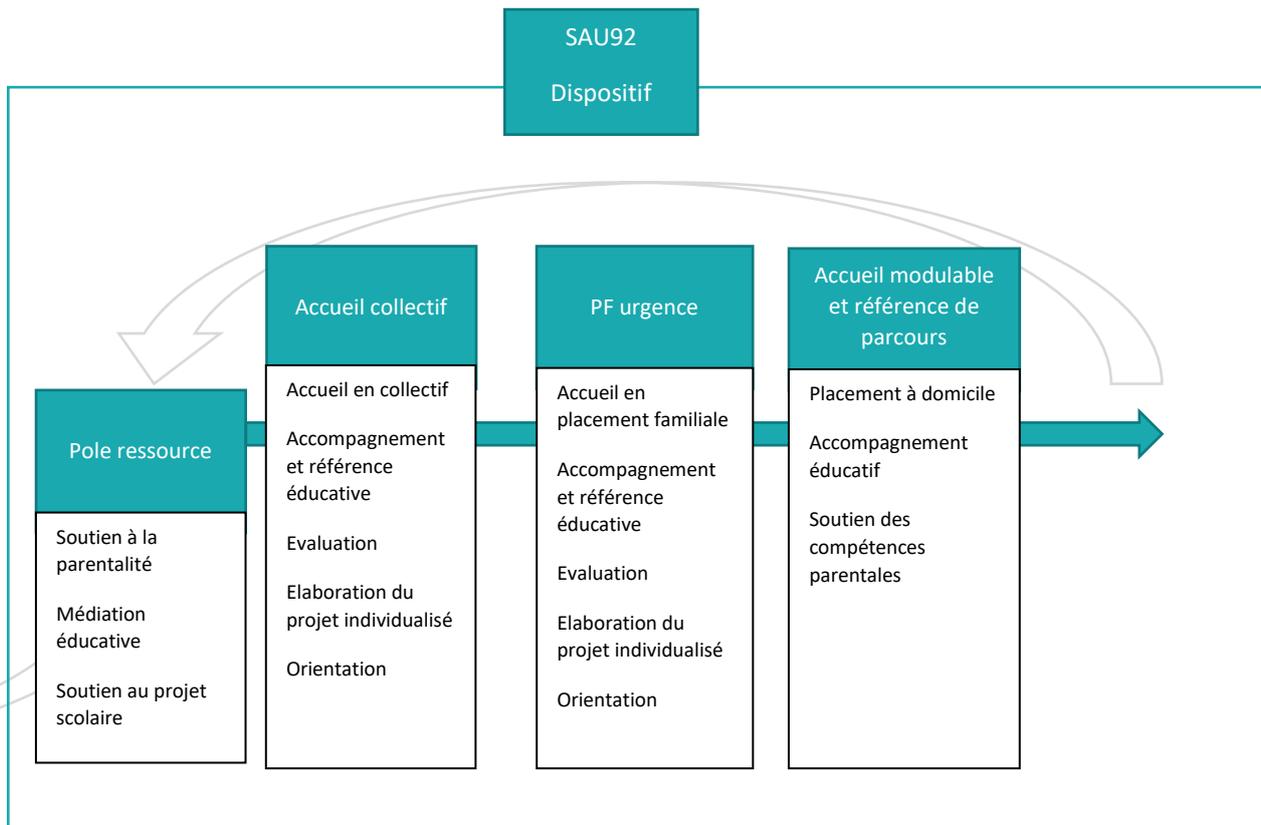
Création d'un service d'accueil modulable ou PAD (placement à domicile).

Les lois de 2002, 2007 et 2016 ont introduit de nouvelles formes de prises en charge. L'accueil modulable, s'inscrivant entre le maintien à domicile et le placement, est une formule alternative que nous souhaitons développer. En effet, cette modalité d'intervention permettrait de poursuivre le soutien à la parentalité mis en place dans le cadre de l'urgence mais aussi d'accompagner le retour au domicile du jeune au sein de son milieu familial tout en assurant la continuité du lien.

Ce projet se situerait dans le prolongement de notre action actuelle car il compléterait notre dispositif multi-accueil (internat, placement familial, plate-forme pédagogique) afin de proposer une offre de service et une palette de réponses éducatives encore plus élargie et adaptable à chaque parcours de jeune sans provoquer de rupture.

Prévue pour 2022, la création de ce service de taille restreinte comportant six places, service complètement intégré au dispositif existant, pourrait évoluer ultérieurement en termes de capacité selon les besoins du Département et selon les retours de l'évaluation de cette expérience.

Réorganisation du SAU : architecture du nouveau dispositif.



La réorganisation de l'établissement, déjà amorcée cette année, autour de cette idée de création d'un dispositif multi-accueil donnera la possibilité d'être au service de la continuité des parcours des jeunes accueillis mais aussi apportera de la souplesse dans les possibilités d'interventions. Par la mutualisation des services et l'introduction de la transversalité, l'accueil en urgence va permettre d'établir un diagnostic de la situation, de remobiliser les adolescents ainsi que leurs parents afin de proposer une orientation vers un projet plus adapté. De plus, ce nouveau fonctionnement va favoriser chez les professionnels une certaine polyvalence et donc un développement des compétences.

Mise en place de l'évaluation interne.

Contrairement de rendre notre évaluation interne en juin 2022, nous avons dû lancer cette démarche malgré un contexte institutionnel instable. Ce travail très intéressant, qu'on souhaite pleinement participatif de tous les membres du personnel, va nous permettre de revisiter les outils existants et d'interroger un ensemble de procédures afin d'être plus en adéquation avec notre mission et les besoins du service. De plus, l'autre objectif sera la réactualisation du projet d'établissement avec les apports d'une nouvelle vision du travail avec les familles

- La dynamique RH

À la suite de la crise institutionnelle du SAU de ces dernières années, 2021 a connu beaucoup de bouleversements au niveau des ressources humaines :

- ✓ Le renouvellement total de l'équipe cadre, la directrice est arrivée mi-avril, la chef de service du placement familial début juillet et le chef de service de l'accueil collectif fin octobre.
- ✓ Une nouvelle psychologue a été recrutée à mi-temps sur l'évaluation des familles.
- ✓ Une assistante familiale ainsi que l'homme d'entretien sont partis à la retraite et ont été remplacés.
- ✓ Trois éducateurs ont démissionné et des nouveaux professionnels ont été embauchés malgré un contexte de recrutement très difficile au sein de notre secteur.
- ✓ Des sollicitations à des agences d'intérim pour pallier les multiples arrêts maladie dus au Covid-19, mais aussi liés à une certaine forme de résistance au changement de certains salariés.

Concernant les formations individuelles :

- ✓ Deux assistantes familiales ont suivi le cursus afin d'acquérir leur diplôme d'Etat.
- ✓ Une monitrice éducatrice a entamé une VAE pour devenir éducatrice spécialisée.
- ✓ La comptable a été formée au panorama de la convention collective 66.
- ✓ Une éducatrice a commencé un Master 1 en Sciences de l'éducation.

Pour les formations collectives sur site, l'ensemble des professionnels ont pu en bénéficier sur les thèmes suivants :

- ✓ Le travail avec les familles.
- ✓ La bientraitance en protection de l'enfance
- ✓ Les adolescents et les troubles psy

Au sujet de la transmission d'expérience et de savoir, le SAU joue toujours son rôle dans l'accueil et l'accompagnement des futurs professionnels :

- ✓ Trois stagiaires préparant la formation d'éducateur spécialisé
- ✓ Deux stagiaires préparant une licence de médiation par le sport

A noter que les entretiens professionnels ont tous été réalisés pour l'ensemble des salariés.

▪ Bilan de l'année 2021

Le SAU de Colombes a accompagné 136 adolescents dont 22 présents au 31/12/20 et début 2021 ainsi que 114 nouveaux arrivés. On observe différents constats et tendances :

- Un déficit d'activités sur le premier trimestre en lien avec la crise institutionnelle et le glissement de certains professionnels vers un mode de fonctionnement qui n'est plus en adéquation avec la mission d'accueil inconditionnel
- Une proportion considérable des demandes d'admission émanant des départements du 92 et du 75
- Une augmentation de la durée des prises en charge liée notamment à une difficulté de trouver une orientation adaptée au profil des jeunes accueillis et de cas dit « complexes »
- Un nombre supérieur des placements judiciaires par rapport aux mesures administratives
- Un motif principal d'admission se centrant sur les conflits familiaux avec violence
- Une sollicitation forte des services de milieu ouvert
- Plus de garçons que de filles
- Un nombre important mais stable des mineurs non accompagnés
- Des profils de jeunes cumulant plusieurs problématiques particulièrement des troubles psychologiques mais aussi des conduites sexuelles à risque voire des suspicions de prostitution
- Un grand nombre de jeunes déscolarisés
- Un lien fort avec les partenaires ASE, milieu ouvert, CMP...
- Un travail soutenu avec les familles, d'accompagnement et d'écoute grâce à la création de poste d'une psychologue « évaluation famille »
- Des groupes hétérogènes qui nécessitent une individualisation maximum dans les prises en charge mais aussi des profils identiques qui peuvent avoir un effet contaminant sur le lieu d'accueil
- Une situation sanitaire particulièrement délicate qui a impacté l'organisation de l'établissement
- Un sérieux problème de recrutement de nouveaux professionnels qui a empêché toute stabilité de l'équipe

- **Rapport du CA 2021**

Le compte Administratif

	ALLOUE 2021	CA 2021	ECART 2021
GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	122 000,00	113 891,11	-8 108,89
GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel	1 970 017,00	2 002 440,23	32 423,23

GROUPE III :			
Dépenses afférentes à la structure	246 034,00	237 608,36	-8 425,64
TOTAL DEPENSES	2 338 051,00	2 353 939,70	15 888,70

GROUPE I :			
Produits de la tarification et assimilés	2 279 253,00	2 115 088,52	-164 164,48
GROUPE II :			
Produits autres relatifs à l'exploitation	2 700,00	89 527,84	86 827,84
GROUPE III :			
Produits financiers et produits non encaissables	24 098,00	76 088,27	51 990,27
TOTAL DES PRODUITS	2 306 051,00	2 280 704,63	-25 346,37
RESULTAT COMPTABLE (avant reprise des résultats antérieurs)	-32 000,00	-73 235,07	-41 235,07
Reprise excédent CA 2018	32 000	32 000	
RESULTAT	0,00	-41 235,07	

Commentaires

En 2021, nous avons réalisé 7442 journées pour le département des Hauts-de-Seine et 1207 journées hors département soit au total 8649 journées.

Nous n'avons pas atteint les 9326 journées prévues au BP 2021 et accusons par conséquent un déficit de 677 jours, soit -7,26 %. Néanmoins, ce déficit aurait pu être encore plus important si nous n'avions pas repensé les procédures d'admission et recentré l'établissement sur sa mission d'accueil inconditionnel dans le cadre de l'urgence. En effet, à la fin du premier trimestre 2021, le déficit de journées s'élevaient déjà à 613 journées soit un montant de -148 530 euros. Il a fallu beaucoup d'énergie à l'équipe de cadres pour redresser l'activité et la

maintenir dans un contexte peu favorable : crise sanitaire, crise institutionnelle et problème de recrutement.

Au total, 136 adolescents ont été accompagnés dans l'année dont 114 admissions.

Le déficit des journées s'élève donc à -164 164,48 euros. Ce résultat déficitaire a été atténué grâce au remboursement d'indemnités journalières de 84 430,24 euros ainsi qu'à la maîtrise de certaines dépenses.

Au total, nous affichons un résultat comptable déficitaire de -73 235,07 euros. Avec la reprise de l'excédent du CA 2018 de 32 000 euros, nous arrivons à un total de -41 235,07 euros.

LES CHIFFRES CLEFS

Présents au 31/12 de l'année : Admissions et Sorties

Sur l'année 2021, le SAU a accompagné 136 adolescents, 22 présents fin 2020 et début 2021 ainsi que 114 nouveaux jeunes. 110 ont été orientés. Au 31 décembre 2021, le SAU était complet soit 26 jeunes sur 26 places disponibles.

Jeunes présents au SAU au 31-12-2020	22
Jeunes admis au SAU dans l'année 2021	114
Jeunes sortis dans l'année 2021	110
Jeunes présents au SAU au 31-12-21	26
Jeunes accompagnés sur l'année 2021	136

Répartition par type de mesure et origine géographique

Les demandes d'admission viennent exclusivement du Département des Hauts-de-Seine ainsi que celui de Paris. Nous remarquons que les placements judiciaires sont plus importants que les placements administratifs.

Département (des parents)	Admission dans l'année					Total
	Placement direct	ASE/Juge	ASE/Adm	PJJ/Ord 45/ D 75	Inconnue	
75	0	12	4	1	0	17
92	0	55	42	0	0	97
Total	0	67	46	1	0	114

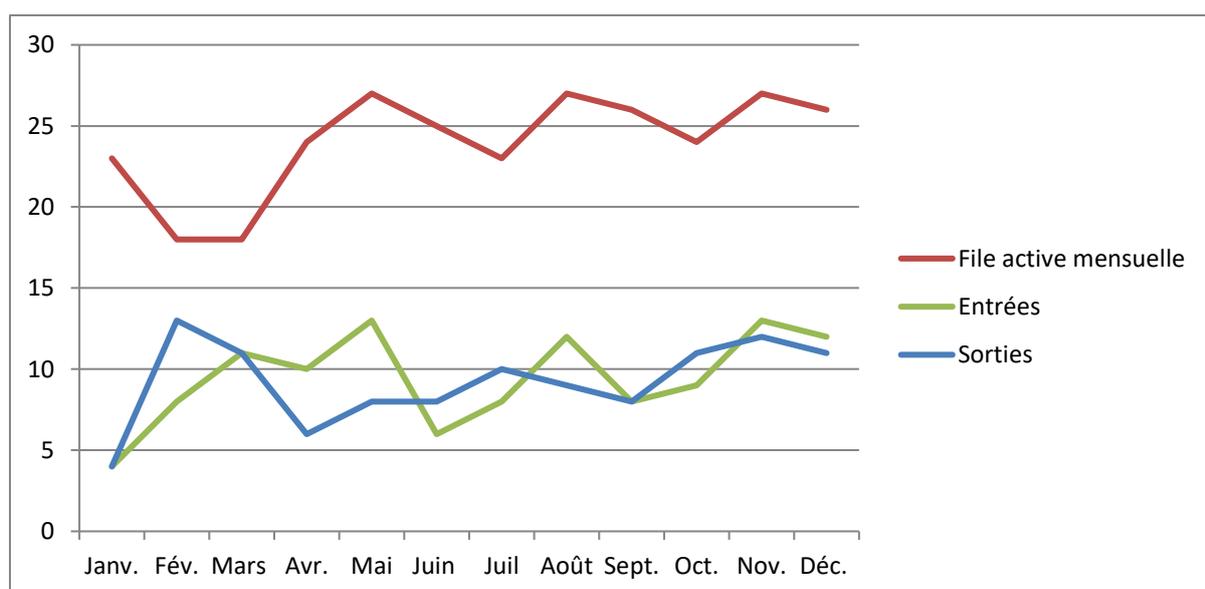
Répartition par SST

Concernant les sollicitations du 92, elles émanent principalement des SST situés dans le nord du département.

SST 1	SST 2	SST 3	SST 4	SST 5	SST 6	SST 7	SST 8	SST 9	SST 10	SST 11	SST 12	SST 13	Cellule MNA
6	14	7	14	15	15	3	5	12	2	3	0	2	16

File Active

Le graphique ci-après montre qu'à compter du mois de mai 2021, l'activité du SAU reste constante avec une moyenne d'accueil de 26 jeunes. Cette activité est complétée par un mouvement d'entrée/sortie régulier d'environ 10 par mois.



Nombre de présents au 31/12/20 : 22

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
File active mensuelle	23	18	18	22	27	25	23	26	26	24	25	26
Entrées	4	8	11	10	13	6	8	12	8	9	13	12
Sorties	3	13	11	6	8	8	10	9	8	11	12	11

Nombre de présents au 31/12/21 : 26

Ancienneté du séjour

Il est à constater que la mise à l'abri des publics est une priorité, ainsi le temps d'observation, d'investigation et d'orientation varie selon la situation des jeunes. Néanmoins, il est important de préciser que plus d'un quart des jeunes accueillis ont dépassé les quatre mois de prise en charge. Cette difficulté d'orientation est due aux problématiques complexes des adolescents que nous recevons mais aussi au manque de places pérennes sur le territoire.

Durée de séjour	Effectifs	%
0 à 7 jours	35	32%
8 jours à 1 mois	15	14%
1 à 2 mois	9	8%
2 à 4 mois	15	14%
Plus de 4 mois	36	32%
TOTAL	110	100%

Motifs d'admission

Les conflits familiaux avec violence restent le principal motif d'admission. Le nombre de mineurs non accompagnés est important mais reste stable.

Motifs d'admission	Effectifs	%
Accueil parquet	16	14%
Carences éducatives	6	6%
Conflit familial	20	17%
Dépannage	11	9%
Délinquance	4	4%
Fugue/errance	10	8%
Mineur isolé	20	17%
Violences physiques	16	14%
Psychopathologie des parents	5	5%
Inconnu	5	5%
Autre	1	1%
TOTAL	114	100%

Age à l'admission et sexe

- ✓ 58% de garçons contre 42% de filles.
- ✓ 50% des jeunes accueillis sont âgés de 14 et 15 ans.

L'âge des jeunes à l'admission se situe entre 11 et 17 ans avec une forte proportion d'adolescents âgés de 13 à 16 ans. Néanmoins, le groupe est toujours très hétérogène et demande aux

professionnels une adaptation permanente entre l'accompagnement individuel et la gestion du collectif.

Ages	F	M	TOTAL
10	1	0	1
11	0	3	3
12	3	3	6
13	5	11	16
14	13	14	27
15	12	19	31
16	6	13	19
17	7	4	11
TOTAL	47	67	114

Situation scolaire à l'admission

Le nombre de jeunes déscolarisés à l'admission est très important. Ce décrochage scolaire vient se cumuler aux différentes problématiques déjà existantes.

Niveau scolaire	Nombre d'adolescents
<i>Collège</i>	34
<i>Lycée</i>	22
<i>Enseignement adapté (CLISS, SEGPA. ..)</i>	4
<i>Déscolarisation</i>	50
<i>Autres</i>	4
Total	114

Situation scolaire à la sortie

L'investissement dans la scolarité reste donc fragile pour la plupart mais l'équipe, notamment l'éducateur scolaire au sein de la plate-forme pédagogique, ont réussi à remobiliser certains et à les réinscrire dans un circuit scolaire traditionnel. A noter toutefois qu'un quart des jeunes ont été réinscrits dans un enseignement adapté.

Niveau scolaire	Nombre d'adolescents
<i>Collège</i>	48
<i>Lycée</i>	22
<i>Enseignement adapté (CLISS, SEGPA. ..)</i>	28
<i>Déscolarisation</i>	8
<i>Autres</i>	4

Total	110
--------------	------------

Modalités de sortie

La plupart des orientations ont été préparées malgré la complexité des problématiques des jeunes accueillis.

Modalités de sortie	Effectifs	%
Sortie préparée	83	75%
Exclusion définitive	1	1%
Autre	26	24%
TOTAL	111	100%

Types de sortie

La plupart des jeunes ont pu pleinement s'investir dans une nouvelle orientation : foyer éducatif, placement familial, service d'accompagnement à l'autonomie mais aussi retour en famille. D'autres, en revanche, n'ont pas pu s'inscrire dans un accompagnement éducatif par manque d'adhésion au placement et, soit ont fugué quasiment dès leur arrivée, soit ils nous ont conduit à anticiper leur fin de prises en charge.

A cela s'ajoutent les jeunes qui ont été hospitalisés et ceux qui sont arrivés au SAU pour un dépannage de quelques jours.

Types d'accueil	Effectifs	%
Etablissements ou placement familial dans Paris	6	5%
Etablissements ou placement familial en IDF	29	26%
Etablissements ou placement familial en Province	2	2%
Hébergement autonome	1	1%
Retour en famille sans mesure de suivi	4	4%
Retour en famille avec mesure de suivi	12	11%
Autres	56	51%
TOTAL	110	100%

TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE

Témoignage de Sabine JACQUES, une troisième psychologue au SAU de Colombes

Depuis octobre 2022, la création d'un poste supplémentaire de psychologue à mi-temps permet de venir étoffer l'équipe déjà en place d'éducateurs spécialisés et de psychologues en poste sur le SAU 92.

L'activité du service se divise en deux pôles :

- Un pôle interne sous la forme d'un accueil d'urgence en foyer, dans une maison d'un quartier pavillonnaire de Colombes et un pôle externe, dont les bureaux viennent de déménager à quelques rues de ce premier lieu, afin de bénéficier d'un espace plus grand aussi bien pour les professionnels, qui disposaient d'espaces exigus sur le premier, permettant également un accueil plus confortable pour les jeunes du foyer. En outre, le foyer dispose de ce fait désormais de deux places supplémentaires d'accueil inconditionnel en urgence pour des adolescents.

- Un pôle externe de placement familial localisé sur différentes villes voire départements, sur lesquels résident les assistantes familiales du SAU 92.

Le pôle des psychologues permet de couvrir différents aspects de l'activité du SAU 92. En effet, la mission principale attendue à l'endroit des psychologues est soit une mission d'évaluation (des jeunes et de leur famille), soit une mission de soutien et d'analyse auprès des familles d'accueil afin qu'elles comprennent les enjeux qui peuvent se jouer dans la relation avec les jeunes accueillis, en lien avec leur problématique familiale.

Jusqu'à octobre dernier, cette évaluation concernait avant tout les jeunes, avec une préoccupation pour leur état psychique et permettait le cas échéant la poursuite des soins déjà mis en place ou soutenait leur mise en place lorsqu'ils étaient nécessaires durant le temps de notre accompagnement au SAU 92. Les éducateurs spécialisés rencontraient les parents afin de rendre compte de leur point de vue sur les difficultés rencontrées avec leur enfant.

En quoi consiste donc cette création de poste supplémentaire, pourrait-on se demander ? Depuis octobre, ce nouveau poste de psychologue permet que cette évaluation des familles grâce à la rencontre des parents, puisse se faire avec un double regard (psychologue/éducateur), dans une complémentarité enrichissante des fonctions professionnelles, dans un temps particulier de « crise », que constitue le placement de leur enfant.

Dans certaines situations, en fonction du temps imparti et de la volonté des parents, une mise au travail peut s'amorcer. Comme les parents sont également sollicités durant ce temps par les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous nous accordons avec ces derniers lorsque nous sommes amenés à poursuivre le travail avec la famille. A cet endroit, c'est également cliniquement instructif de partager nos éléments d'observation. C'est ainsi qu'en fonction des situations, je tente petit à petit de mieux connaître les partenaires afin de construire une enveloppe partenariale, particulièrement nécessaire lorsque les situations sont complexes.

En interne, nous essayons également entre psychologues, sur nos temps communs de présence, d'échanger autour des situations, disposant chacune d'éléments cliniques qu'il est toujours pertinent de partager afin d'avoir une photographie la plus complète possible de la situation de chaque jeune, des enjeux personnels, des enjeux familiaux, comme ceux liés au placement.

J'observe durant ces trois mois d'exercice au SAU 92 qu'il existe différents types de placements pour ces adolescents que nous accueillons.

Tout d'abord, des adolescents que nous pourrions appeler « récidivistes » et connaissent un parcours de placements répétés dans le temps. Des adolescents confrontés depuis leur plus jeune âge à des parents dysfonctionnels, à des violences ou des maltraitements physiques et psychiques, qui ont mis à rude épreuve leur attachement et leur confiance en l'adulte. Connaissant particulièrement bien les rouages et les failles d'un système de Protection de l'Enfance qui tente de les protéger, ils utilisent en quelque sorte ce système, avant tout, pour leurs besoins primaires et leur plaisir, faisant fi du principe de réalité et des contraintes qui s'imposent à eux. En effet, prendre soin d'eux, les accompagner, ne signifie pas, comme ils pourraient le penser ou l'attendre, qu'il faille tout leur accorder, tout leur donner. Des refus de la part des équipes sont alors entendus comme des manifestations d'un non-amour. Eux qui sont si peu sûrs de pouvoir compter véritablement pour quelqu'un, sont des écorchés vifs, qui saignent au moindre « non ». Blessés, insécurisés, fragilisés mais souvent dans le déni de cette grande vulnérabilité « d'être au monde », ils se voient comme tout-puissants, omnipotents, n'ayant de compte à rendre à personne, s'enfermant dans une forme d'indifférence. De ce fait, la mesure de placement se voit « instrumentalisée » par le jeune, semblant se contenter du gîte et du couvert, pour continuer à faire ce que bon lui semble. Le défi consiste à tenter une amorce de contact pour tenter de créer un lien, très vite attaqué, à l'image de ce que ces adolescents ont connu comme schèmes relationnels passés. C'est souvent être là, tenter de tenir la barre et être cohérent et intègre dans nos positionnements ; ce qui suppose une sacrée communication entre les membres de l'équipe, afin de déjouer la défiance.

D'autres jeunes découvrent la Protection de l'Enfance au détour d'un premier placement en urgence. Ce sont donc des jeunes inconnus auparavant de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est d'ailleurs un temps particulier, ce temps de placement en urgence d'un adolescent, surtout dans ces primo-placements, qui, pour les parents, sonne souvent comme une question sans réponse : « pourquoi ? », un placement qui convoque la sidération ou le déni par rapport aux difficultés rencontrées.

Un « pourquoi ? » qui résonne au sein de la famille comme une sourde souffrance, qui interroge les fonctions parentales, l'histoire familiale et transgénérationnelle. Un « pourquoi ? » dont les simples causes à effets en termes de réponses, semblent souvent insuffisantes pour être au plus près d'une réalité psychique. Nous tentons alors avec les parents d'aborder l'histoire avec le « comment ? » ; celui-ci laissant alors se déployer le champ des relations interpersonnelles, permettant de visiter le passé pour imaginer « un après » qui ne sera jamais comme « avant », ce temps de crise invitant les parents tout comme le jeune à s'interroger sur ce qui fait symptôme. Et si le problème était la solution, la solution trouvée à un moment donné ? Les parents réinterrogent alors leurs modalités relationnelles, parfois trop laxistes ou trop rigides, se questionnent sur ce temps particulier où il s'agit d'accompagner le processus de

différenciation de leur adolescent, tout en continuant à avoir un sentiment d'appartenance familiale.

En effet, le temps de l'adolescence est un temps sous tension, un temps où l'adolescent interroge, bouscule, interpelle sa famille lorsqu'il est en prise avec des mouvements internes et un environnement extérieur qui le malmène, au-delà d'une transformation personnelle supportable.

Lorsque l'insupportable s'invite dans son devenir, à la maison ou à l'extérieur, l'adolescent qui ne se sent pas « entendu » peut tirer le signal d'alarme, parfois de façon théâtralisée ou dramatisée, afin d'être certain d'être « enfin entendu », au risque parfois de déclencher « l'artillerie lourde » et de se retrouver ainsi placé en urgence.

D'autres jeunes sont mineurs non accompagnés (MNA), lesquels ont à faire la preuve à partir de la cohérence de leur récit et de leur acte de naissance, de leur minorité d'une part et de leur isolement sur le territoire français d'autre part. Ce sont souvent des jeunes au parcours migratoire clandestin fait de ruptures et de polytraumatismes, ayant été souvent confrontés à des violences physiques ou psychiques. Certains ont connu de l'emprisonnement, d'autres ont côtoyé la mort et ont craint pour leur propre vie.

Lorsqu'ils sont pris en charge de façon éducative et parfois sur le plan psychologique lorsqu'ils souffrent d'un syndrome post-traumatique ; ce sont des jeunes qui montrent une certaine détermination, une volonté de fer. La plupart souhaite s'investir dans un projet professionnel futur et se projette ici, en France ou en occident, souhaitant apprendre un métier. Ils investissent donc particulièrement la scolarité et ont une idée très arrêtée de ce qu'ils désirent, au point parfois d'être déstabilisés lorsque les événements ne se passent pas tout à fait comme ils l'avaient eux-mêmes imaginés ou élaborés. Est-ce lié à un sentiment d'urgence ? A une maturité particulière ou encore à une mission qu'ils se seraient donnée pour leur famille d'origine, laissée dans leur pays ?

Témoignage d'Ahmed Benatmane, éducateur scolaire : la plateforme scolaire du SAU 92

La plateforme scolaire a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2017. Implantée au SAU92 de Colombes, elle accueille les jeunes mineur(e)s accueilli(e)s au foyer ou au placement familial qui laissent entrevoir des signes de décrochage scolaire, déscolarisés ou en attente de scolarisation.

Parmi ces jeunes, certains manifestent la volonté de réintégrer un cursus scolaire spécialisé avec un renforcement de la langue française (c'est le cas des mineurs non accompagnés), d'autres un cursus scolaire classique et les plus âgés manifestent la volonté d'aller vite vers l'insertion professionnelle.

✓ Les conditions d'accueil :

Cette plateforme scolaire est basée au sein même du SAU 92, situé au 45 rue Labouret, deux salles lui sont réservées : la classe et la salle informatique. Les horaires et les temps de pause s'effectuent dans l'enceinte du SAU 92 sous la responsabilité de l'éducateur scolaire et sportif. Les jeunes ont accès au jardin et salle de jeux.

Pour répondre aux besoins de ces jeunes et permettre l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun, l'organisation de la classe (sports-études) favorise le travail en groupe en alternant les activités physiques et sportives et apprentissages en groupe restreint, travaux collectifs et études individualisées. Une différenciation est mise en œuvre dans chaque activité. Un plan de travail hebdomadaire est conçu pour l'ensemble des jeunes afin de favoriser leur implication et leur autonomie. Cela permet de personnaliser le parcours du jeune. Une attention toute particulière est accordée aux temps d'accueil et aux temps de bilan.

✓ La plateforme scolaire se donne les objectifs suivants :

- L'objectif principal de ce dispositif est « l'urgence scolaire ». En effet, un élève qui est exclu de son établissement scolaire ou en attente de rescolarisation, pour lui éviter les affres de l'errance et l'oisiveté, se voit accueilli par le SAU 92 dans l'immédiat, qui lui offre le soutien nécessaire.
- Inclure le ou la jeune (déscolarisés – décrocheurs scolaires) à la classe (sports-études) pour une seconde chance, pour stimuler sa réflexion sur la place qu'il y occupe, sur sa relation aux sports, aux savoirs, à l'adulte, aux autres jeunes.
- Mobiliser les décrocheurs sur un projet personnalisé, réaliste et explicite de réintégration scolaire.
- Permettre l'acquisition par les jeunes des performances sportives, des compétences et des connaissances des différents paliers scolaires.
- Offrir un temps hebdomadaire (matinée) de scolarisation et (après-midi) activités physiques et sportives, sorties culturelles, loisirs...



- Travailler en réseau (travail partenarial) avec les établissements scolaires, les familles naturelles, les centres de formation, les CIO, les missions locales, les centres de loisirs et jeunesse, tel que l'Espace Ados, à Colombes, les associations pour cours d'alphabétisation ou de remise à niveau, les équipes éducatives de prévention (4 chemins), les gymnases (gymnase Fosse Jean et celui de Henri Dunant, à Colombes) et stades municipaux... Cette articulation avec ces partenaires permettrait à

ces jeunes « décrocheurs scolaires et autres jeunes » d'évoluer dans un milieu favorable.

- Favoriser l'autonomie et le travail de groupe.
- Suivi et soutien des jeunes du SAU déjà scolarisés dans différents établissements scolaires (assiduité, bulletins scolaires et Oze, Pronote)

✓ Travail avec les familles d'accueil

Un travail de soutien scolaire sera mis en place pour les jeunes placés dans des familles d'accueil du SAU 92, en attente d'être rescolarisés, éventuellement les inscrire dans des associations qui proposent des remises à niveau, proches de leurs familles d'accueil.

✓ Eduquer au civisme et à la citoyenneté

« *On ne naît pas citoyen, on le devient* » ; cela relève donc d'une question d'éducation. Il est largement admis que les jeunes identifiés « décrocheurs scolaires » sont des jeunes en manque de repères spatiaux-temporels. Cela se traduit, entre autres, par des questionnements sur les origines culturelles et l'environnement urbain. Les structures sociales et citoyennes sont également souvent méconnues, les valeurs démocratiques et humanistes doivent être approfondies.

Notre édifice éducatif repose sur l'idée que la famille ne peut pas être le seul espace social de la transmission des valeurs. Le devoir de l'éducateur est de préparer les jeunes à vivre dans une communauté politique et nationale, de leur donner les moyens d'être autonomes, responsables.

L'objectif de la mission de la plateforme scolaire est de faire des jeunes décrocheurs scolaires ou autres des citoyens acteurs de la société, en leur démontrant le nécessaire bon fonctionnement de la démocratie, respect des valeurs. Ils doivent acquérir les principes de la citoyenneté :

- La civilité : il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex : politesse), mais aussi à l'égard des lieux de l'espace public (ex : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

- Le civisme : il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société.

✓ Acquérir l'autonomie et responsabilité

Face à ces jeunes, pour la plupart en échec, voire en rupture scolaire, nous devons montrer de l'optimisme et de la confiance dans leurs ressources et dans leurs capacités d'évolution. Nous connaissons parfaitement l'importance de « l'étiquette » collé sur l'adolescent que nous accompagnons, aucune évolution n'est possible si ce dernier reste enfermé dans le personnage et si nous ne lui offrons pas d'autres possibilités de se créer des statuts sur la base des rôles assumés dans des situations. Le sport s'est progressivement légitimé comme média éducatif, présentant une alternative à certains comportements déviants, permettant l'intégration dans un collectif, favorisant l'autonomie, ou encore facilitant le lien entre les jeunes et l'équipe éducative.

Les jeunes peuvent acquérir de l'autonomie et responsabilité par le biais de la pratique de sport qui reste un formidable vecteur de socialisation. La pratique sportive est souvent présentée comme un lieu de socialisation à part entière où les jeunes participants peuvent faire l'apprentissage de la responsabilité.

La mise en place d'une pédagogie de l'épreuve et de la réussite aurait une fonction de valorisation du jeune. La pratique sportive favoriserait donc l'apprentissage du groupe et celui de l'autonomie personnelle. La scolarité et le sport sont liés, complémentaire pour le bon équilibre et l'épanouissement du jeune, cela permettrait de favoriser un meilleur suivi personnalisé.

✓ Activités Physiques et sportives



Le dispositif met en place aussi l'éducation physique et sportive pour l'ensemble de ces jeunes. Cette activité aura une place prépondérante dans ce dispositif, elle s'intéresse au jeune de manière globale. Elle lui apprend à résoudre des problèmes de la vie quotidienne et à adopter les comportements de responsabilité, de solidarité et de citoyenneté indispensables. Cette activité peut jouer aussi un rôle thérapeutique : effet positif sur la santé physique et mentale, sur le stress. Le sport permet aux jeunes d'avoir un moment d'activité de détente, il fait du

bien ! L'un de ses premiers rôles est d'améliorer les capacités physiques des jeunes à travers différentes activités. Nous insisterons sur la notion de plaisir qui met les jeunes plus facilement en situation de réussite. Le sport exerce une influence majeure dans le développement de l'estime de soi.

Football, tennis, basketball, natation... Quel que soit le sport choisi, la pratique d'une activité physique est essentielle pour le bon développement d'un jeune.

La pratique physique bien menée va contribuer à la santé du jeune, celle d'aujourd'hui et celle de demain. Pour qu'il ait envie de poursuivre une pratique physique extra-scolaire favorable à la santé, il est nécessaire de lui faire vivre des émotions fortes, génératrices de plaisirs.

On pourrait citer aussi l'éducation à la sécurité. Le sport peut aider le jeune à mieux estimer les risques réels et à mieux connaître ses capacités. Cet apprentissage s'effectue à travers des actions comme parer, aider, choisir un niveau de difficulté, seul ou avec les autres. Nous posons aussi la question de la responsabilité. Nous pensons que les jeunes deviendront plus responsables si on les encourage à faire des choix, à être actifs, à jouer un rôle. Cela suppose que l'éducateur scolaire et sportif leur fasse confiance, condition nécessaire au développement de leur autonomie. Toutes les disciplines sont concernées par cette question.

A travers des activités physiques, l'éducation physique et sportive propose aussi différents rôles sociaux aux jeunes. Chacun peut être tour à tour, arbitre, adversaire, partenaire, spectateur, chronométreur, etc. Le cours crée les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour organiser un groupe, respecter les règles et accepter les différences. Le sport est un élément de cette éducation, bien sûr, pas à elle seule, mais avec les autres disciplines.

Pour installer un climat favorable à la pratique de sports et à l'apprentissage, la qualité relationnelle est essentielle. Apprendre avec son éducateur, dans une relation riche faite de respect et de confiance est plus aisée, plus riche et plus solide.

L'activité physique est nécessaire parce qu'un jeune a besoin de bouger. Il suffit de regarder comment les jeunes courent pendant la récré ou dans la rue ! Ils ont de l'énergie à revendre et l'avantage du sport est de permettre un développement harmonieux du corps. Sans compter qu'avec la progression de l'obésité, il est toujours bienvenu de se dépenser plutôt que de rester dans l'inertie. Le sport favorise le maintien de la santé. Une hygiène de vie saine assure un potentiel physique optimal.

Le sport est également un excellent moyen de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes. Il y a des règles, on doit se respecter les uns les autres, c'est une excellente façon d'inculquer au jeune des repères qui lui seront utiles pour l'avenir.

Depuis septembre 2020, nous avons mis en place un travail de partenariat avec Police nationale CLJ 92, basée à Gennevilliers 92. Ce partenaire organise des activités pour les jeunes de 12 à 18 ans, telles que paddle, bricolage, canoë kayak, tir à l'arc, vtt/bmx, atelier photo, remise en forme, boxe éducative.

Au premier abord, les jeunes qui participent à cette activité, sont réticents à l'idée de côtoyer la police. Cependant, après avoir constaté la proximité, la disponibilité et les échanges cordiaux avec les équipes, il s'avère que leur réticence s'est dissipée et que leurs représentations sur la police était erronée.

Sur le plan psychologique, les jeunes qui présentent des limitations fonctionnelles de toute sorte sont connus pour être plus isolés et avoir une faible estime d'eux-mêmes. Nous citons quelques-uns des bénéfices qui peuvent procurer les activités physiques et sportives, autant récréatives que compétitives, sur les jeunes qui présentent diverses limitations fonctionnelles. En effet, le fait de pratiquer des activités physiques et sportives permet notamment :

- D'augmenter l'estime de soi, de s'épanouir et de trouver un sens à la vie, d'améliorer sa gestion de la colère, de l'agressivité et son impulsivité, de développer une meilleure concentration dans sa vie de tous les jours, et particulièrement à l'école, de se dépasser et d'être fier de soi.

Sur le plan social, les activités physiques et sportives permettent aux jeunes qui les pratiquent de développer diverses aptitudes telles que :

- D'acquérir des aptitudes sociales, de développer des aptitudes communicationnelles, de briser l'isolement et d'élargir son réseau social, de faire de nouvelles rencontres, de développer son sens des responsabilités ainsi que son autonomie, de nouer de meilleures relations avec ses proches, les adultes...

Le SAU92 se distingue des autres lieux éducatifs grâce à cette plateforme scolaire qui demeure un avantage incontournable pour le bien être des jeunes accueillis.

Jean-Michel Delattre : témoignage du Cuisinier

Les repas se doivent d'être des moments de décompression et de détente pour l'ensemble des intervenants. Ils permettent une autre relation avec les jeunes et il n'est pas rare que je leur propose, en lien avec l'équipe éducative, des ateliers cuisines et des formations en vue d'une semi-autonomie.

✓ Le budget du cuisinier :

Il est certain que les moyens alloués au cuisinier pour remplir sa mission sont extrêmement limités. Il est par conséquent nécessaire de connaître avec précision le nombre de repas pour chaque jour, ce qui se fait le matin en arrivant, et le vendredi pour le week-end.

En fonction du nombre et des intervenants (encadrants éducatifs et jeunes) je mets en place un menu qui doit satisfaire l'ensemble. C'est un véritable défi pour apporter un résultat satisfaisant sachant que je dois tenir compte des régimes de chacun (végétarien, allergies, religion, habitudes à la cuisine originelle du pays, préférences, aversions...). Je dois jongler en permanence avec des produits économiques pour équilibrer mon budget et pour réaliser de temps en temps des plats avec des aliments plus exceptionnels. Pour les repas du soir et des week-ends, il convient de préparer des plats où la restitution (mise en température ou cuisson) doit être la plus simple possible. Ceci réduit considérablement le choix des plats, ainsi que la variété de ceux-ci.

✓ Les problèmes rencontrés :

Bien entendu, c'est une prestation de service d'accueil d'urgence, et il est impossible de gérer sa cuisine comme dans un restaurant traditionnel. Malgré tout le plus gros problème reste l'équilibre du budget.

Je peux malgré tout attacher une importance au dîner, qui en dehors de sa fonction apaisante et conviviale, doit être riche en quantité, afin d'obtenir une digestion conséquente qui amènera comme tout un chacun, une satisfaction et un retour au calme pour le repos de la nuit.

La hausse du prix des marchandises depuis les six dernières années représente une augmentation de 12 à 15 % (augmentation des produits de bases, lait, sucre, pâtes...). Afin de maintenir et poursuivre une prestation de qualité, il faudrait reconsidérer la ligne budgétaire alimentaire pour pallier l'inflation.

Les jeunes du SAU 92 a l'avant-premiere du film « placés »

Lundi 25 octobre 2021, jeunes et salariés du SAU 92 étaient conviés à l'avant-première du film « Placés », de Nessim Chikhaoui, au Club de l'Etoile à Paris. Contactés par l'équipe du film pendant l'été, les professionnels de l'établissement ont pu assister à cette projection particulière, en compagnie d'autres structures de protection de l'enfance, sur un thème qui parlait tant aux jeunes qu'aux salariés.

Virginie Riaud, cheffe de service se souvient : *« Aussi, les trois jeunes que j'ai raccompagné après la projection en voiture m'ont dit avoir aimé le film, ils restent très pudiques sur leurs identifications ou les associations qui peuvent faire résonance, ce qui a été plus simple pour les professionnels présents : la maison qui ressemble au SAU, les profils de jeunes qui nous rappellent certains, les identifications sur les professionnels sont plus critiques car il s'agit de personnages très marqués et un peu caricaturaux : le directeur tabagique, l'éducatrice alcoolique ...mais cela n'a pas gâché leur plaisir. Un jeune s'est lancé en disant qu'on pourrait réaliser « Placés 2 », ainsi qu'une famille d'accueil, et nous aurions matière pour nous inspirer ! Me concernant, pas de chef de service ni de psy dans cette MECS, comment ça ? Mais des jeunes représentatifs et très bien interprétés. J'ai aimé l'humour, l'empathie, le réalisme quand même et la tendresse qui se dégage du film avec le récit de ce jeune homme qui se découvre peut-être une vocation avec tous ses aléas et ses écueils, envie qui s'entremêle à sa situation personnelle et qui l'attrape malgré ses grands projets initiaux. »*

Virginie Sadock : témoignage de la psychologue auprès des assistantes familiales dans le service externe du SAU

Le fait pour les familles d'accueil d'urgence de chercher à « tenir bon » a toujours été un objectif. En effet, le travail d'accueil chez soi d'adolescents en urgence bouscule au quotidien et bouscule le quotidien. Les questionnements et débats récurrents entre assistantes familiales autour de la manière de poser les règles aux jeunes et la crainte de ne pas les tenir en sont l'illustration. La période de pandémie et de changement institutionnel n'a fait que mettre en exergue ce fil fragile qui consiste à faire face aux situations de crises, de détresse et d'apogée pulsionnelle des jeunes que l'on peut rencontrer chaque année au SAU.

Il y a déjà longtemps, la pédopsychiatre Myriam David nous enseignait que vis à vis des jeunes placés qu'il est fondamental pour les familles d'accueil d'être là, présentes, constantes, disponibles, pour accueillir ce qui doit l'être malgré la puissance des « attaques » et les déstabilisations multiples. Certes, il est extrêmement important d'être là, comme repères fiables et solides pour les jeunes. Ce qui compte pour le SAU, c'est de soutenir ces savoir-faire et la « solidité » professionnelle des assistantes familiales. Comment surmonter certains obstacles qui ne manquent pas de se présenter même si on est une assistante familiale aguerrie ? Comment retrouver ses forces quand certaines situations d'accueil fragilisent ? Comment réinstaurer des cercles vertueux de travail avec les jeunes quand c'est le sentiment qu'on est dans un cercle vicieux qui l'emporte ?

Mon poste de psychologue au SAU a pour visée de soutenir spécifiquement ces accueillantes familiales, individuellement et collectivement. L'existence de ce poste au SAU est une façon de rappeler que le rôle des familles d'accueil est central dans le processus de passage des jeunes dans cette structure. Aussi, c'est rappeler que prendre soin de ce métier est une manière de prendre soin des jeunes.

Les savoir-faire des assistantes familiales se construisent dans le temps grâce aux expériences traversées et élaborées, que ces expériences soient bonnes ou mauvaises. Je cherche à donc à être une ressource pour ces accueillantes autant qu'elles peuvent l'être pour les jeunes. Ce travail collectif de tissage, de maillage nous aide communément à éclairer les situations et à les appréhender.

Cette année, le collectif d'assistantes familiales (12) a évolué avec des départs à la retraite, des arrêts maladies, des arrivées de nouvelles collègues dans l'équipe. La dynamique de groupe se reconstitue. Nous apprenons à mieux nous connaître avec les anciennes et à se découvrir avec les nouvelles en mettant en commun nos conceptions du travail. Les différents vagues de Covid-19 n'ont pas facilité les rencontres en présence mais le lien a toutefois été bien là en continuant à nous rencontrer collectivement (parfois en visio) une fois par mois et à nous parler ou nous voir de façon quasi hebdomadaire individuellement.

Ces moments d'échanges ont été des occasions de réfléchir et travailler ensemble sur les accueils et notamment ceux qui bousculent particulièrement. On peut citer certaines situations éprouvantes parmi les nombreuses rencontrées : F, un jeune pour qui rentrer chaque soir au domicile de l'assistante familiale n'était pas envisageable. Bien que très reconnaissant et

affectueux envers elle et son accueil, il rentrait à n'importe quel moment du jour et de la nuit sous l'emprise de médicaments et de drogues ; il tenait parfois à peine debout, et se nourrissait dans ces moments-là comme un « animal affamé » dira-t-elle. L'assistante familiale, témoin de cette situation et assez impuissante a cherché à faire avec lui en tentant de ne pas être trop envahie ni par son inquiétude ni par sa tristesse de le voir dans cet état.

Je repense aussi à S, un jeune ayant des troubles psychiatriques importants qui surveillait toutes les pièces de l'assistante familiale et surtout chaque membre de la famille, enfant compris. Il pouvait se cacher à certains endroits de la pièce et sa présence créait un climat anxiogène et difficilement supportable. Le fait de pouvoir parler de ses troubles a permis de circonscrire pour un temps les inquiétudes au sein même de la famille.

Quand ces situations sont évoquées, c'est toujours dans l'idée de pouvoir « reprendre la main » sur elles. En effet, à partir de tous les accueils rencontrés, nous avançons sur la réalité, la complexité et la richesse de ce métier qu'il s'agit de mieux comprendre et de soutenir.

Certaines dimensions transversales du métier concernent toutes les assistantes familiales quels que soient les profils des jeunes et le fait de les travailler collectivement devient une ressource pour chacune. Par exemple nous parlons régulièrement :

- ✓ Des enjeux des arrivées et départs des jeunes (comment se préparer à l'imprévisibilité de l'accueil d'urgence ? Comment travailler « l'attachement » sur des temporalités courtes ?)
- ✓ Des « rencontres » plus ou moins fluides avec les jeunes notamment avec ceux qui manifestent dans un premier temps une grande réticence à être ou ils sont (comment supporter l'agressivité des jeunes ? Leur désarroi ?)
- ✓ Ou encore de la place qui leur est faite au sein du foyer (faut-il marquer les différences entre ses enfants à soi et les enfants accueillis ?)

Le travail de lien, de continuité, de présence (même à distance) a été essentiel cette année pour garder le fil et pour que les assistantes familiales travaillent à leur tour sur ce lien, cette continuité qui garantit des repères, une fiabilité, une sécurité au jeune accueilli quel que soit son état et chaos intérieur. Ensemble, il s'agit d'élaborer, de se sécuriser pour prendre le risque d'explorer des manières à chaque fois inédite de travailler avec le jeune. Aussi, ensemble, il s'agit de mieux supporter et de dépasser les situations particulièrement éprouvantes. Ce travail commun me semble être une condition fondamentale pour pouvoir avancer avec des jeunes en crise, qui se cherchent, doutent, se transforment, et questionnent fortement la solidité des adultes autour d'eux.